



ASSET
MANAGEMENT

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit les informations essentielles aux investisseurs de ce fonds d'investissement à vocation générale (le "FCP"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LBPAM ACTIONS EUROPE DU SUD

Part R : FR0012186849

Société de gestion : LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT du groupe LA BANQUE POSTALE

Fonds Commun de Placement ("FCP") - Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français et respectant les règles d'investissement de la directive 2014/91/UE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP relève de la classification "Actions de pays de zone euro".

Son objectif est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée qui est au minimum de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice composite 50% IBEX 35 + 50% FTSE MIB dividendes nets réinvestis, avec un écart de suivi de 2% maximum par rapport à l'indice sur un horizon annuel. Dans ce but, la gestion fait appel à des stratégies quantitatives développées en interne. Les décisions d'investissement sont prises par les gérants, en s'appuyant sur les résultats du modèle quantitatif.

Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner de celle de l'indicateur de référence, avec comme objectif un écart de suivi de 2% maximum par rapport à l'indice composite sur un horizon annuel.

Afin de réaliser son objectif, la gestion fait appel à des stratégies quantitatives. Le risque global du FCP est alloué sur chacune de ces stratégies, considérées comme moteurs de performance dans les limites compatibles avec les contraintes d'écart de suivi du FCP avec son indice de référence.

Ces moteurs de performance sont regroupés au sein de trois grandes familles et peuvent être mis en œuvre de façon concomitante :

- allocation des valeurs : approche multi-critères visant à privilégier les titres disposant de caractéristiques financières et fondamentales – notamment en termes d'évaluation et perspectives de résultats – propres à délivrer des performances supérieures sur le long terme selon l'analyse des gérants et les plus adaptées à l'environnement macro-économique de moyen terme,
- niveau d'exposition aux actions espagnoles et italiennes : ajuster le niveau d'exposition du FCP aux actions des marchés espagnols et italiens, de façon systématique et dans une marge de fluctuations étroite centrée à 100%, à partir d'un modèle technique de suivi de tendance,
- stratégies optionnelles : mise en œuvre de stratégies distinctes à bases d'options listées sur actions.

L'exposition au risque actions ou titres assimilés négociés sur des marchés réglementés de la zone Europe du Sud (Espagne, Italie, Grèce et Portugal) et émis par des sociétés dont le siège social se situe dans ces pays, en permanence à hauteur de 90% minimum et dans la limite de 110%, est obtenue soit par des investissements en direct sur les marchés actions, soit par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

En sa qualité de FCP éligible au PEA, le portefeuille est investi au minimum à 75% en titres de sociétés éligibles au PEA, sur un univers de valeurs issues de la zone constituée des pays de l'Union Européenne. Le FCP sera également exposé, à hauteur de 50% minimum, sur les actions composant les indices de l'indicateur de référence (Espagne et Italie).

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. A l'image des valeurs présentes dans l'univers d'investissement, la gestion ne s'intéresse pas seulement aux grandes capitalisations, celle-ci se réservant la possibilité d'investir jusqu'à maximum 10 % en titres de petites capitalisations.

Dans la limite de 10 % de son actif net, et dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le FCP peut investir en parts ou actions de fonds monétaires ou monétaires court terme. Ces fonds pourront revêtir la forme d'OPCVM français ou européens ainsi que de FIA français ou européens, respectant les règles d'investissement de l'article R214-32-42 du Code Monétaire et Financier. Le FCP se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPCVM et FIVG de droit français gérés par LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT ou une société liée.

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le FCP peut recourir, dans la limite d'une fois l'actif, à des instruments financiers dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques sur actions et indices actions. Il peut également intervenir sur des opérations d'acquisition et/ou de cession temporaire dans la limite d'une fois l'actif.

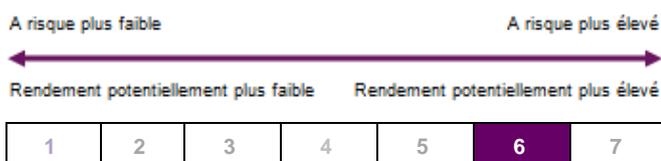
Le FCP est éligible au PEA.

La durée de placement recommandée est au minimum de 5 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

La part R est une part de capitalisation et/ou de distribution.

Les rachats de parts sont exécutés quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative (cours inconnu) et sont centralisés au plus tard à 13h auprès de CACEIS Bank. La valeur liquidative est établie et publiée quotidiennement, à l'exception des jours fériés français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier d'EURONEXT PARIS S.A.), des marchés espagnols (calendrier officiel de la Sociedad de Bolsas) et/ou des marchés italiens (calendrier officiel du Milano Italia Borsa).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition du FCP à la volatilité des marchés d'actions d'Europe du Sud.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce

FCP n'est pas garantie et pourra évoluer (à la hausse ou à la baisse) dans le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque important pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés, acquisition et cession temporaires de titres) : le FCP est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

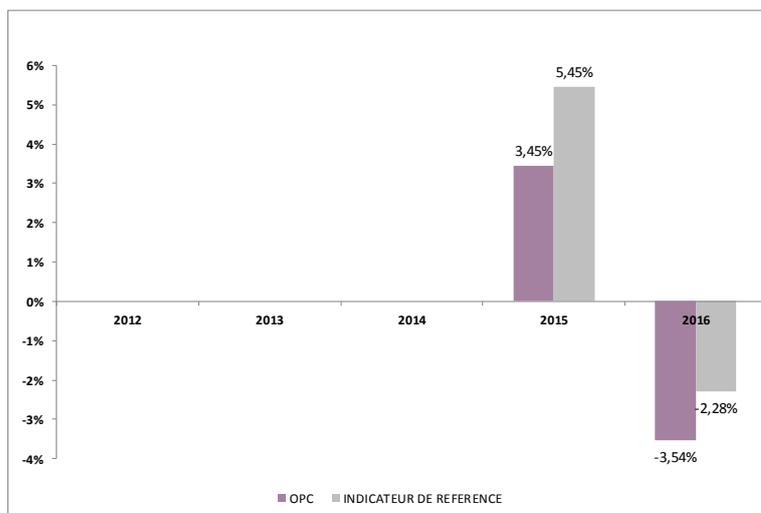
Frais ponctuels avant ou après investissement	
Frais d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2,50 % ; taux maximum. ■ Néant pour le réinvestissement des dividendes dans les 3 mois à compter du jour de leur mise en paiement. ■ Néant pour les souscriptions effectuées par un porteur consécutives à une demande de rachat portant sur le même nombre de titres et la même valeur liquidative.
Frais de sortie	■ Néant.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit attribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	■ 1,74 % TTC.
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	■ Néant.

Les frais courants sont ceux de l'exercice clos au 30/12/2016 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.labanquepostale-am.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances, évaluées en Euro, sont nettes de frais de gestion (hors droits d'entrée et de sortie éventuels) et comprennent le réinvestissement des dividendes/ coupons courus.
- Le FCP a été créé le 16 octobre 2014.
- La part R a été créée le 16 octobre 2014.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques du FCP, la politique de vote, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs) et le rapport rendant compte de l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site www.labanquepostale-am.fr, et gratuitement auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT (34 RUE DE LA FEDERATION, 75737 PARIS CEDEX 15).

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : auprès de la société de gestion et sur le site www.labanquepostale-am.fr.

La responsabilité de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Fiscalité : La fiscalité de l'Etat du FCP peut avoir un impact sur le régime fiscal applicable à l'investisseur.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts : auprès de la société de gestion et sur le site www.labanquepostale-am.fr.

Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / "U.S. persons" (la définition est précisée dans le prospectus).

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 3 février 2017.